

Conseil municipal du 28 mars 2017

Le conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le mardi 28 mars sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Sont absents: Jérôme Cabut et Daniel Casseville (pouvoir donné à Franck Thévenard).

Ordre du jour

Compte assainissement 2016:

Le compte assainissement montre un résultat négatif de 27 572 € en fonctionnement et un résultat négatif de 75 443,09 € en investissement pour l'exercice 2016.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 montre un solde global positif de 13 586,47 €.

Le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats du budget assainissement 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Compte communal 2016:

Le compte communal 2016 montre un résultat positif de 109 356,94 € en investissement et un résultat positif de 105 325,26 € en fonctionnement.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 montre un solde global positif de 138 597,04 €.

Ce budget communal est adopté à l'unanimité.

Convention cadre du Centre de gestion:

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la convention proposée par le Centre de gestion définissant les missions allouées aux employés communaux.

Taxes communales 2017:

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de laisser inchangées les quatre taxes communales.

Demandes exceptionnelles:

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande de l'Association du Restaurant scolaire pour l'achat d'un meuble pour la rangement des couverts à la cantine.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande du Centre communal des Sa-peurs pompiers pour l'achat de lampes torches, de tuyaux, d'un groupe électrogène et d'un mât d'éclairage pour un montant total d'environ 1 000 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande du Comité des Fêtes qui sollicite la participation financière de la commune à hauteur de 3 200 €, soit la moitié du prix total, pour l'achat d'un camion qui sera disponible pour les employés communaux.

Questions diverses:

Le Conseil définit les permanences du bureau de vote pour les prochaines élections présidentielles du 23 avril et du 7 mai.

M. le Maire informe le Conseil d'un courrier de la société Orange qui fait part de son intention de redimensionner son antenne relais à proximité du site Somagic Superfos dans le cadre de la montée en débit.

M le Maire fait part de la demande des responsables de la bibliothèque communale qui souhaite l'installation d'un poste de téléphone fixe. Cette demande sera relayée à la société Orange qui étudiera la faisabilité du projet.

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours et à venir:

Dans l'appartement au-dessus de la mairie, le gaz est en cours d'installation. Restent à installer l'électricité (entreprise Gravallon) et la plâtrerie (entreprise Félix).

Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics seront prochainement lancés à la bibliothèque, à la mairie et à la Tour Jérusalem (entreprise Morin), et la devanture de la bibliothèque sera bientôt changée (entreprise Voisin).

De nouveaux devis seront demandés pour l'installation de poteaux incendie.